

QUESTIONS OUVRIÈRES

BANCROFT (ONT.)—DEMANDE D'INCLUSION DANS LE PROGRAMME DES RÉGIONS DÉSIGNÉES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. A. Webb (Hastings-Frontenac): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie. Vu la fermeture des mines d'uranium à Bancroft, le ministre pourrait-il faire de cette région une région désignée afin qu'elle bénéficie des encouragements à l'industrie?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Monsieur l'Orateur, nous nous sommes penchés sur le problème de Bancroft afin de trouver un moyen d'améliorer son sort et je serai heureux de l'étudier de nouveau.

LA PÊCHE

LE CONTINGENT DE PEAUX DE PHOQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. Tucker (Trinity-Conception): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Pêcheries. Dira-t-il à la Chambre si le contingent de 50,000 peaux de phoque a été atteint?

M. MacInnis: Oui, il l'a été. N'avez-vous pas écouté les nouvelles?

M. l'Orateur: A l'ordre. Sauf erreur, le ministre des Pêcheries se présentera devant le comité des subsides quand on examinera ses prévisions budgétaires cet après-midi et j'estime que ce serait le moment approprié de poser cette question.

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai entendu un honorable vis-à-vis dire que le contingent avait été atteint. C'est une fausse nouvelle qui a été donnée à la radio ce matin et j'aimerais qu'on me permette d'apporter une rectification.

M. MacInnis: Qui donne les fausses nouvelles?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois que le ministre demande la permission de revenir à l'appel des motions pour faire une déclaration, mais je crois qu'il aura l'occasion de faire sa déclaration pendant l'étude des crédits du ministère des Pêcheries plus tard aujourd'hui.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE VIETNAM—LES ENTRETIENS AU SEIN DU COMMONWEALTH SUR L'AUGMENTATION DES FORCES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (New-Westminster): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question

au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Compte tenu des rapports du ministre sur les initiatives du Canada en vue de pacifier le Vietnam et de la nouvelle annoncée aujourd'hui que l'Australie va quadrupler ses forces au Vietnam, le ministre peut-il nous dire quels entretiens les membres du Commonwealth ont eus sur cette grave situation?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la décision du gouvernement australien d'augmenter son aide militaire au Vietnam nous a été communiquée hier à Ottawa par le haut-commissaire d'Australie, dans le cadre des échanges de vues constants que nous maintenons ici et à Canberra.

L'AGRICULTURE

PRIX EXORBITANTS EXIGÉS POUR LES CÉRÉALES DE PROVENDE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. R. Schreyer (Springfield): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture. Aurait-il appris d'une source quelconque que, dans les régions de l'Est du Canada, où il y a pénurie de céréales de provende, les cultivateurs doivent payer pour les provendes, les criblures et autres produits, des prix exorbitants allant même jusqu'à \$6 les cent livres? Aurait-il aussi appris que les céréales de provende de l'Ouest canadien ne sont pas écoulées dans l'Est canadien, faute d'organisation?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous avons reçu certaines plaintes à ce sujet. J'espère et je crois que la mesure du gouvernement, concernant l'agence des céréales de provende de l'Est et dont la Chambre devrait bientôt être saisie si nous expédions nos travaux actuels, aidera à régler ce problème.

BONNYVILLE (ALBERTA)—LES VERSEMENTS À L'ACRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): Le député d'Athabasca m'a posé hier une question à laquelle j'ai promis de répondre. La réponse est que je n'ai pas reçu le rapport du Syndicat des cultivateurs de Bonnyville (Alberta). Mais je suis heureux que le député me l'ait envoyé. Je pourrais signaler que le rapport en cause demande un supplément aux versements prévus par la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et indique, me semble-t-il, de façon à satisfaire